



# ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil d'établissement

*Mercredi le 2 novembre 2022 à 19 h à la bibliothèque de l'école Saint-Mathieu*

Heure	Points	Doc.	Fiche
19 h 00	<b>1. Ouverture</b>		
	1.1. Ouverture de la séance		
	1.2. Adoption de l'ordre du jour du 2 novembre 2022	X	
	1.3. Adoption et suivi du procès-verbal du 19 octobre 2022	X	3
	<b>2. Interventions du public</b>		
19 h 15	<b>3. Affaires pour décision et discussion</b>		
	3.1. Règles de conduite et les mesures de sécurité 2022-2023	X	7
	3.2. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation	X	6
	3.3. Offre de services pour les activités parascolaires – Hiver 2023a	X	8, 20
	3.4. Budget de l'école 2022-2023	X	23
	3.5. Budget du service de garde 2022-2023	X	23
	3.6. Budget du conseil d'établissement 2022-2023	X	3
20 h 30	<b>4. Rapports</b>		
	4.1. Rapport de la présidence		
	4.2. Rapport de la direction et des membres du personnel		
	4.3. Rapport du représentant au comité de parents		
	4.4. Rapport de l'OPP et de la fondation		
20 h 50	<b>5. Autres sujets</b>		
	5.1. Suivi du projet d'améliorations de la cour d'école		
	5.2. Questions et demandes des membres du CÉ		
21 h 00	<b>6. Fermeture</b>		
	6.1. Date de la prochaine rencontre – 7 décembre 2022		
	6.2. Levée de la séance		

Heure approximative

Sébastien Pomerleau, président du conseil d'établissement  
Mélissa Matte, directrice